

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01153
Numéro SIREN : 820 538 023
Nom ou dénomination : 7 COM 7

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2022 sous le numéro de dépôt 2186

7 COM 7
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Rue des Frères Lumière, 77100 MEAUX
RCS MEAUX 820 538 023

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 2 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt deux,
Le 2 Février,
A 14 heures,

Monsieur François PIRIOU, demeurant 119 Boulevard de Chateaudun, 45000 ORLEANS,

Associé unique de la société 7 COM 7,

A pris les décisions suivantes :

- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur François PIRIOU, associé unique, après avoir constaté qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021, les capitaux propres qui s'élèvent à -56 883,70 euros pour un capital de 1 000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

L'associé unique prend acte que sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi et que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Sasu 7com7
Siret 820 538 023 000 12
Meaux 77100
Tel 06 58 21 14 48 / sas7com7@gmail.com